

**Construire ensemble des Indicateurs Locaux
Pour le Progrès Sociétal.**
OCDE, Commission Européenne, Universités de Rennes 1 et 2.
30-31 Octobre 2008.

Comment construire des indicateurs pour l'économie sociale et solidaire ?
Ways to Build Indicators for Social and Solidarity-Based Economy?

Par

Dr. Pascal Glémain¹, Economist,
Head of Social and Solidarity-Based Economy Chair-ESSCA (Angers),
Research Fellow at LEMNA-University of Nantes,
and CARTA-Eso (UMR6590)-University of Angers,
Member of FINANSOL Label Committee (Paris).

Résumé : En un quart de siècle, l'autre économie dite « alternative » a évolué vers un secteur d'économie sociale et solidaire (ESS), résultat de la transformation d'une économie sociale souvent réduite à sa composante associative et de l'émergence d'une économie solidaire vers une économie à responsabilité sociétale plus soucieuse des problèmes humains et des désavantages socio-économiques rencontrés, que de la conquête de parts de marché ou de la réponse à des besoins plus ou moins latents. Avec la crise des années 1980, elle est devenue un modèle économique potentiel au service d'un développement local socialement soutenable. Si ses contours apparaissent désormais moins flous, il est encore difficile de rendre compte de son poids dans l'économie plurielle, de ses impacts et surtout des transformations à la fois socio-économiques et territoriales qu'elle induit. Nous cherchons dans ce papier à rendre compte, à partir des finances solidaires situées, de l'économie sociale et solidaire locale à partir d'indicateurs socioéconomiques et spatiaux.

Abstract: In an half of Century, alternative economy is growing towards a social and solidarity-based system (ESS), which is the result of a "new" socioeconomic model. This one tries to supply an answer to human and community's problems instead of parts of market conquest. With the 1980's economic crisis, ESS is becoming a new tool for a local social sustainable development. But, even if its "frontiers" are more visible for public opinion, it keeps some difficulties for evaluate its capacities to modify socio economic and space characteristics. Can we only consider the number of jobs created by social and solidarity-based firms or the number of those which are localised by local space? Behind this question, we find this concern with indicators "for" and "of" ESS. Our paper just suggests ways to build indicators for social and solidarity-based economy through local cooperative or solidarity-based finance system.

¹ pascal.glemain@wanadoo.fr ou/ou pascal.glemain@essca.fr. Chaire économie sociale & solidaire. ESSCA-Université Catholique de l'Ouest, 1 Rue Lakanal. BP40348. 49003 Angers cedex 01. France.

Comment construire des indicateurs pour l'économie sociale et solidaire ?

Ways to Build Indicators for Social and Solidarity-Based Economy?

Dr. Pascal Glémain.

Chercher les « bons » indicateurs, c'est vouloir évaluer au mieux l'objet de nos observations en l'occurrence ici, l'économie sociale et solidaire contemporaine. Celle-ci cherche à se faire connaître et reconnaître en tant que telle par le poids qu'elle occupe dans l'économie plurielle à travers sa production locale de richesses (si tant est qu'on puisse l'évaluer précisément) et des emplois qu'elle maintient ou crée dans les territoires. Mais au-delà de ce poids, elle revendique un « plus » qualitatif relativement à l'économie de marché en particulier : son « utilité sociale ». Mais, cette notion est loin d'être consolidée. C'est pourquoi, une évaluation autre que strictement monétaire et comptable semble nécessaire à l'entreprise de consolidation engagée. Si les mots de l'évaluation sont nombreux : cohérence, efficacité (objet), efficience (coûts), effectivité (conséquentialité), pertinence (objet relativement au problème) ; vouloir évaluer pour l'ancienne Délégation Interministérielle à l'Economie Sociale (2002, 5)² « *c'est porter un jugement sur le niveau (valeur) de l'exécution d'un programme (résultats) à un processus (dynamique) que l'on s'était donné au départ (objectif)* ». Pour ce faire, il convient d'élaborer des outils pour l'évaluation attendue de l'économie sociale et solidaire contemporaine d'une part et pour la démonstration de la différence (*l'autre économie*) qu'elle porterait, d'autre part. Une première question se pose alors : quels sont les indicateurs de l'économie sociale et solidaire contemporaine ?

L'économie sociale et solidaire contemporaine répond d'une proximité à la fois objective qui ouvre la voie à une recherche d'indicateurs spatiaux (ancrage à un territoire local) et subjective (réponse à des besoins perçus), qui invite à questionner des indicateurs socio économiques. Dans un contexte où la proximité « locale » de l'ESS ne peut être raisonnablement isolée du reste de l'Europe en construction, la question centrale devient : quels indicateurs pour l'économie sociale et solidaire en région ?

Apporter des éléments de réponses à cette interrogation, c'est d'abord discuter les indicateurs de l'économie sociale et solidaire contemporaine pour rendre compte d'une certaine réalité locale. Pour ce faire, nous analyserons la complémentarité des indicateurs spatiaux et de cohésion sociale. C'est aussi proposer des éléments de méthodes pour évaluer les performances socio économiques de l'ESS au niveau local. Nous nous appuyons sur l'expérience des finances sociales et solidaires en région, ainsi que sur le dispositif du microcrédit social en cours d'expérimentation et d'analyse.

² Sous le Gouvernement D. de Villepin, elle a pris la dénomination en 2006 de Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Economie Sociale ou DIIESES.

1. Les indicateurs de l'économie sociale et solidaire contemporaine : comment évaluer une réalité locale en Europe ?

L'Utilité sociale qui est au cœur de la différenciation « implicite » entre l'économie sociale et solidaire et l'économie de marché est loin d'être une notion consolidée comme l'a montré Trouvé (2008)³, par exemple, pour le secteur de l'insertion par l'activité économique. Mais, ce constat peut être généralisé aux autres familles de l'économie sociale et solidaire. Pourtant, elle traduit bien cette volonté de lier l'économique (utilité) et le social (réponse à des besoins latents) sans que nous soyons encore en mesure d'évaluer les « performances sociales » de cette « autre » économie, dont l'enjeu premier n'est pas de conquérir des parts de marché mais bien de répondre à des problèmes individuels et collectifs qui sont posés à l'échelle des territoires locaux en Europe.

1.1. Des indicateurs spatiaux

En juillet 1995, le Comité des Régions a adopté le cadre de référence du programme « Europe 2000+ » invitant à la coopération au niveau régional entre membres et futurs membres de l'Union Européenne de façon à ce que : « *les différents acteurs de l'aménagement du territoire, c'est-à-dire l'Union Européenne, les Etats-membres et les collectivités régionales et locales déterminent entre eux une politique volontariste de développement permettant d'inverser les tendances inacceptables et d'élaborer un schéma de développement durable basé sur la solidarité et la cohésion économique et sociale* » (du Granrut 1996, 149). Cette ambition suppose que la *welfare-society* prônée par l'ESS contemporaine dispose d'assises locales suffisamment fortes pour être considérée comme une économie qui compte au sein de l'économie plurielle alliant économie publique, économie marchande et ESS. Elle implique aussi que nous dépassions les approches en termes de part dans le Produit Régional Brut (PRB) tel qu'il est utilisé en Europe et, qui « *permet d'analyser les activités productives et d'évaluer les performances économiques des régions européennes. Cependant, cet indicateur comporte des limites et son interprétation exige une certaine prudence* » (Houard et Marfouk 2000, 24). En effet, si cet indicateur permet d'enrichir l'analyse de la construction régionale par clubs de convergence des PIB par tête (Jean Pierre, 1999), il nous permet seulement de classer les groupes de régions par qualité de convergence conditionnelle (pour les régions intermédiaires) ou absolue (pour les régions riches). Au-delà d'une évaluation monétaire au moyen du PIB par tête ou du PRB, il semble qu'il faille caractériser la solidarité et la cohésion sociale locale selon un autre échelon territorial de façon à déterminer qui sont les ressources ou bien les acteurs de l'ESS située⁴.

³ H.Trouvé (2008) « Insertion et entrepreneuriat : l'utilité sociale est-elle un outil adapté ? », Communication Colloque ESS, nouvelles pratiques et dynamiques territoriales, Nantes, 29-30/09/2008, Réseau ouest des chercheurs de la DIISES.

⁴ Cette invitation a été proposée par Danièle Demoustier lors d'une table ronde au Colloque international de Nantes, septembre 2008. Nous cherchons ici à lui apporter des premiers éléments de réponses.

Les travaux que nous avons conduits sur les finances solidaires et les territoires en France et en Europe interrogent le phénomène urbain de l'économie sociale et solidaire contemporaine. Pour l'évaluer, nous proposons à titre de tester l'hypothèse selon laquelle ce phénomène est d'abord urbain au niveau régional lorsque l'on raisonne en termes d'établissements et non plus de richesses créées par famille structurante de l'ESS. Pour ce faire, nous descendons à un niveau micro local : l'unité urbaine. Nous prenons pour terrain d'observation l'Unité Urbaine de Laval composé des communes de Changé, Laval et de Saint-Berthevin, relevant du département de Mayenne en Pays de la Loire et, sur laquelle nous avons travaillé dans le cadre de la création d'un pôle création d'entreprise animé par quatre acteurs locaux de l'ESS : le FONDES, l'ADIE et la BG Ouest (rayonnement régional) et coodémarrage 53 (rayonnement départemental). Le nombre d'établissements par famille de l'ESS localisés nous permet par niveau territorial croissant de rendre compte du poids de chaque famille par lieu dans le secteur économique social et solidaire observé (tab.1).

Tableau 1 - Nombre d'établissements relevant de l'ESS localisé sur l'UUL.

Famille	UUL	Proportion sur l'UUL (%)	Mayenne	Proportion sur le département (%)	Région	Proportion sur la région (%)
Associations	805	87,7	2925	67	28711	74
Coopératives	87	9,5	1406	32	9566	25
Mutuelles	26	2,8	37	1	462	1
Total	918	100	4368	100	38739	100

Source : construction par l'auteur (2008)⁵ d'après APES 53, CRES Pays de la Loire, mai 2007.

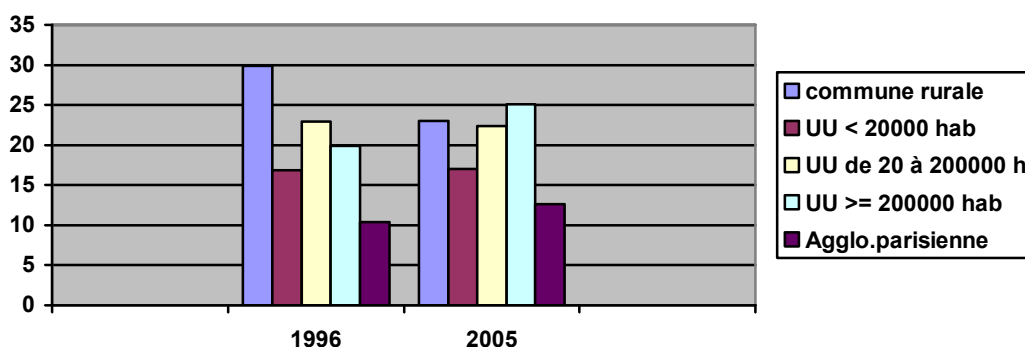
L'unité urbaine prise rapportée au niveau départemental nous permet de dévoiler le poids des associations situées sur cet espace local (27,5% du total), des coopératives (6,2% du total) et, des mutuelles (70,7% du total)⁶. Elle nous permet aussi de révéler certaines spécialisations absolues : près de 88% des établissements localisés sur l'unité urbaine locale sont des associations. Cet espace local de l'unité urbaine est d'autant plus important quand il s'agit de caractériser l'économie solidaire en particulier dans ses aptitudes à répondre à des problèmes individuels et collectifs situés.

⁵ Intervention lors de l'inauguration du Pôle 53 de création d'entreprise solidaire (FONDES, ADIE, BG Ouest et coodémarrage 53) : « L'ESS : une « autre » façon de faire et de penser l'économie au service d'un projet de territoire », Laval, septembre 2008.

⁶ Il manque à ce panorama descriptif la nouvelle famille de l'économie sociale (selon le statut) : les fondations.

En effet, pour nous situer sur le champ de la microfinance, nous savons que le microcrédit phénomène à la fois urbain et rural dans les pays du sud (Lapenu et Doligez, 2007)⁷, apparaît au Nord plutôt comme un phénomène urbain, de métropole⁸. Pourtant, dans leur réponse aux problèmes d'accès au financement de projet, les finances solidaires comme les caisses locales des banques coopératives ont affaire à une pauvreté qui concerne l'ensemble des territoires. Considérons la répartition par unité urbaine sur la décennie 1996-2006, nous aboutissons à la territorialisation suivante en France (fig.1) :

Figure 1 – Comparaison de la répartition territoriale de la population pauvre dans la population totale (en %).



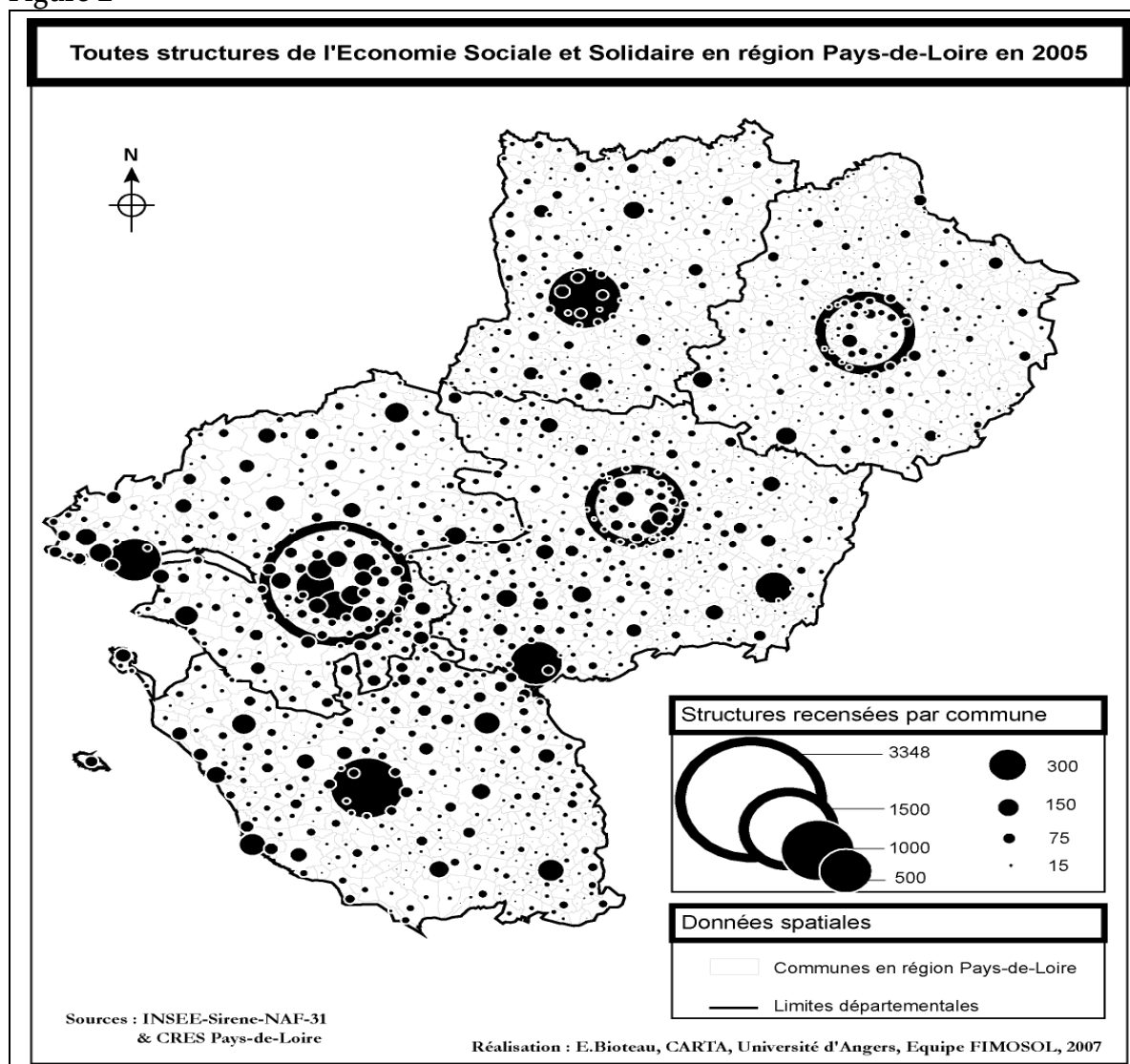
Source : construction par l'auteur.

Cet indicateur spatial par unité urbaine présente un intérêt majeur eu égard à ce que nous venons de développer : présenter l'enseignement selon lequel le phénomène de paupérisation concerne désormais de façon similaire les communes rurales et les unités urbaines de 20 à 200000 habitants. Il est alors intéressant de comparer ce constat territorial à l'offre régionale des finances solidaires, comme nous l'avons fait en région Pays de la Loire (Glémoin, Bioteau et Taupin, 2008) (fig.2) :

⁷ Nous n'oublions évidemment pas les travaux de B.Wampler sur les liens entre microfinance et milieu rural dans les Suds. Le BIM peut être consulté à ce titre.

⁸ P.Glémoin (2008) « Les finances solidaires au service d'un projet de territoire pour Nantes. De la métropole à la métropole solidaire », in C.Barron, B.Bouquet, P.Nivolle (ss.cord) (2008) *Les territoires de l'emploi et de l'insertion*. Collection « logiques sociales », série « les Cahiers du GRIOT », L'Harmattan, 328p.

Figure 2 -



On constate bien une polarisation urbaine de l'ESS et des finances solidaires aux dépens des zones rurales. Les territoires d'action des finances solidaires ne correspondent donc pas toujours aux territoires des problèmes et des besoins en financement solidaire locaux. Nous allons vérifier cette hypothèse en seconde partie de ce papier. Si le fait urbain est évident au niveau national : les 12 premiers départements français de métropole en termes d'emplois en économie sociale sont parmi les plus urbanisés (Malet et Bazin, 2008), il ne dit rien sur la cohésion sociale locale induite. Pour répondre à cette lacune, il est possible de considérer les performances sociales de l'ESS peuvent être évaluées à travers quatre dimensions (comme le fit le réseau CERISES pour évaluer les performances sociales de la micro finance⁹ dans les Suds) :

- la nature et les caractéristiques des individus et/ou groupes sociaux concernés,
- les réponses offertes aux problèmes posés et désavantages révélés,

⁹ Nous retenons la définition du F.I.R. : microfinance = microcrédit + microassurance+ mobilisation de l'épargne solidaire.

- la qualité du capital social local,
- la responsabilité des acteurs de l'ESS vis-à-vis des parties prenantes.

L'idée consiste alors à vouloir mesurer le bien-être « co-construit » par l'ESS, dont l'ESS. Mais, comme s'interroge Perret (2004, 36) : « *S'il existe une théorie du bien être, sur quels indicateurs sociaux se fonde-t-elle ?* » En d'autres termes, quels sont les indicateurs de cohésion sociale qui feraient de l'ESS une économie différente en termes de performances sociales ? Est-il possible de dépasser la vision macroéconomique des indicateurs tels que l'Indice de Bien-Etre Durable (IBED) ou l'Indicateur de Progrès Véritable (IPV)¹⁰ ?

1.2. ... aux indicateurs « communautaires » de cohésion sociale.

Il est important de mettre l'accent sur le fait que pour le PNUD, les indicateurs sociaux apparaissent comme des statistiques qui offrent un portrait précis des conditions sociales ambiantes, nécessaires à la compréhension de leur évolution et des transformations socio-économiques induites. Si nous nous replaçons à l'échelle de l'Union Européenne, nous disposons déjà d'un panel d'indicateurs communautaires qui mérite qu'on lui prête attention ici. En effet, « *L'évaluation européenne de la cohésion sociale à l'aide d'indicateurs s'est considérablement développée depuis le Conseil européen de Lisbonne en mars 2000. C'est en effet à cette occasion qu'ont été définis les fondements d'une convergence au sein de l'Union européenne en matière d'inclusion sociale ou, pour reprendre une formulation française, de lutte contre l'exclusion(...)* » (Lelièvre et Pétour (2004, 64)¹¹). Cette volonté semble donc faire suite au programme « Europe 2000+ » évoqué plus haut de lier solidarité et cohésion sociale pour élaborer le modèle social de l'Europe de l'ESS. Quels sont ces indicateurs ?

¹⁰ Lire à ce sujet JP.Maréchal, B.Quenault (2005) *Le développement durable, une perspective pour le XXIème siècle*. Presses Universitaires de Rennes.

¹¹ In Beine et Docquier (2000), *op. cité en bibliographie*.

Tableau 2 – Les 18 indicateurs communautaires de cohésion sociale, 2004.

Indicateurs primaires	Indicateurs secondaires
<p>Taux de pauvreté monétaire après transferts au seuil de 60% de revenu médian : il mesure la part des individus vivant au-dessous du seuil de pauvreté (ménages dont le revenu disponible < 60% du niveau de vie médian)</p> <p>Ratio interquintiles de revenus : ratio des revenus moyens par UC des quintiles 1 et 5</p> <p>Persistance dans la pauvreté au seuil de 60% du niveau de vie médian : part des personnes vivant au dessous du seuil de pauvreté en t et étant déjà dans cette situation au moins sur (t-2) par référence à (t-3)</p> <p>Intensité de la pauvreté : différence entre le niveau du seuil de pauvreté et le revenu moyen des pauvres, rapportée au seuil de pauvreté. Plus de chiffre est haut, plus les pauvres sont pauvres car leur revenu moyen est plus éloigné du seuil de pauvreté</p> <p>Disparités inter régionales des taux d'emploi : coefficient de variation des taux régionaux d'emploi</p> <p>Taux de chômage de longue durée : part des chômeurs de plus d'un an dans la PAT</p> <p>Personnes vivant dans des ménages sans emploi : part des personnes âgées de 18 à 59 ans (hors étudiant) vivant dans des ménages sans emploi.</p> <p>Jeunes quittant prématurément l'école et ne poursuivant pas leurs études ou une formation : part de ces jeunes dans l'ensemble des jeunes âgés de 18 à 24 ans</p> <p>Espérance de vie à la naissance</p> <p>Santé auto perçue</p>	<p>Taux de pauvreté monétaire après transferts aux seuils de 40% ;50% et 70%</p> <p>Taux de pauvreté monétaire avec seuil ancré dans le temps : seuil pour l'année (t-3) actualisé par l'indice des prix</p> <p>Taux de pauvreté monétaire avant transferts au seuil de 60% du niveau de vie médian : proportion d'individus vivant dans un ménage dont le revenu déclaré par UC est inférieur à 60% du niveau de vie médian</p> <p>Indice de GINI : il est calculé sur la sous-population des pauvres et mesure l'inégalité de la répartition du revenu global des pauvres</p> <p>Persistance dans la pauvreté au seuil de 50% du niveau de vie médian</p> <p>Part du chômage de longue durée : part des chômeurs de plus d'un an dans le chômage total</p> <p>Taux de chômage de très longue durée : part des chômeurs de plus de deux ans dans la PAT</p> <p>Personnes à faible niveau d'étude.</p>

Source : d'après Informations sociales, 2004, n°114, p.73

Bien que la plupart de ces indicateurs nous offrent une évaluation monétaire (y compris en termes de revenus) de la cohésion sociale, la démarche communautaire ouvre la voie à des indicateurs démographiques (de cohorte) ainsi qu'à des perceptions individuelles (santé auto perçue) qui ouvrent à l'analyse économique sociale et solidaire, la perspective de donner corps aux « *capabilities* » de Sen comprises comme des capacités effectives à atteindre les buts fixés pour atteindre une vie « bonne », c'est-à-dire socio économiquement et moralement réussie et perçue comme telle par les personnes. Dans l'absolu, nous percevons ce vers quoi nous devons aller mais comment parvenir à définir puis élaborer ces indicateurs ?

2. Quels éléments de méthode pour construire des indicateurs pour évaluer les performances socio économiques de l'ESS ?

Si l'efficacité de l'économie sociale et solidaire se mesure à l'aune des emplois maintenus ou créés, au nombre d'établissements en activités localement et à la réponse qu'elle offre à des territoires urbains et ruraux donnés, il convient d'être en mesure d'évaluer plus précisément les conditions de réalisation de ses performances sociales et les transformations induites qui lui sont inhérentes. Pour ce faire, nous nous positionnons sur le champ des systèmes de financement local.

2.1. Des éléments d'analyse des tissus productifs locaux à ceux des systèmes locaux de financement.

L'économie sociale et solidaire est le plus souvent considérée comme une ressource du local plutôt que comme un acteur à part entière du développement local socialement soutenable, au sens de Ballet *et al.*(2005). Les banques coopératives historiques, relevant de l'économie sociale par leurs valeurs et leur statut, s'auto définissent depuis leur origine comme actrices « naturelles » du développement et de la cohésion sociale au niveau local, soutenant les petites entreprises et accueillant les comptes des particuliers. De leur côté, les finances solidaires ont adopté également *a priori* cette posture d'actrices au service d'un projet de territoire, pour paraphraser Loquet (2004). Pour le vérifier, nous nous positionnons à nouveau au niveau méso économique du programme « Europe 2000+ ». Faute de statistiques plus récentes qui auraient supposé que nous allions collectées à nouveau des données bancaires locales comme nous le fîmes dans la seconde partie des années 1990, nous intéressons ici à la méthode d'élaboration d'indicateurs spatiaux laissant à plus tard l'actualisation de nos séries statistiques.

Les résultats présentés procèdent d'une statistique descriptive et d'un choix méthodologique, consistant à appliquer la géographie du programme « Europe 2000+ » au secteur bancaire parce qu'elle fait du développement local « *une méthode visant à donner un caractère durable à toute action de rééquilibrage et de revitalisation des territoires en crise, tant ruraux qu'urbains* » (Du Granrut 1996, 164). Ainsi, sous hypothèse d'une Europe des banques qui se veule transrégionale et compte tenu des données statistiques disponibles, nous avons « régionalisé » le territoire bancaire de la zone euro en huit grandes régions géographiques composant notre échantillon d'Euroland¹² : la façade atlantique (FA), les régions intérieures (RI), la méditerranée ouest (MO), la méditerranée centrale (MC), l'arc alpin (AA), le centre capitale (CC), la mer du nord (MdN) et les nouveaux länder (NL). Par exemple, ES-FA correspond à la partie nord espagnole de la Façade Atlantique (FA), IT-AA symbolise la fraction nord italienne de la grande région Arc Alpin (AA) ou encore, DE-CC représente la portion ouest allemande de la macro région Centre capitales (CC)¹³. Nous considérons quatre types de firmes bancaires¹⁴ : les banques commerciales, les caisses d'épargne, les banques mutualistes et coopératives et les banques du secteur officiel (public d'Etat). Les banques apparaissent à la fois comme « ressource » et « acteur » du financement d'un territoire.

¹² Cette partition géographique dépend des statistiques régionales dont nous avons pu disposer auprès des Associations bancaires nationales. Ainsi, la Grèce dispose de séries statistiques très incomplètes et le Royaume-Uni ne proposait aucune statistique bancaire locale. Nous avons dû éliminer ces deux pays de notre recherche.

¹³ Nous avons donc huit pays dans notre échantillon : Allemagne (DE) dont Nouveaux Länder (NL), Autriche (AT), Belgique (BEL), Espagne (ES), France (FR), Italie (IT), Mer du Nord (MdN), Luxembourg (Lux). D'où UE8.

¹⁴ Il aurait été logique d'insérer les Caisses d'épargne dans le groupe des banques relevant de l'économie sociale (statut coopératif). Mais leur statut n'a changé en France qu'à partir de 1999.

Si on se place du côté de l'évaluation du potentiel de ressources de financement local, nous pouvons emprunter à Hoover (1936) et à Florence (1953) le concept de quotient de localisation (QL) de façon à évaluer ce dont on dispose localement. Ce quotient mesure « *l'intensité de la sur- ou de la sous-représentation d'une activité dans le territoire étudié par rapport à son poids dans l'ensemble de référence* » (Moati et Loire, 1999). En termes de firmes bancaires, nous cherchons à dévoiler la spécialisation territoriale par type de famille. Il vient alors pour les firmes bancaires (j) dans les régions (i) et les espaces (k) :

$$[1] \quad QL_{ij} = \frac{NEB_{ij} / NTEB_i}{NEB_{kj} / NTEB_k} \quad \text{et} \quad QL_{kj} = \frac{NEB_{kj} / NTEB_k}{NEB_{UE5j} / NTEB_{UE5}}$$

Légende : A j = {1,2,3,4} nous associons respectivement chaque type d'entreprise bancaire, à savoir : les banques commerciales, les caisses d'épargne, les banques coopératives, et, les établissements relevant du secteur public. Les variables retenues pour nos calculs sont : NEBij et NEBkj = nombre d'établissements bancaires localisés en région i (en macro région k) de type j, NTEBi et NTEBk = nombre total d'établissements localisés dans la région i (en pays k), NEBue5j = nombre d'établissements recensés en Union économique à 5 pays de type j, NTEBue5 = nombre total d'établissements bancaires de l'espace bancaire européen à cinq pays.

Si *a priori* « *il n'est guère de pays d'Europe où les Caisses d'épargne ne dérangent ou n'inquiètent le reste de la communauté financière* » (Gaudez et Scacchi, 1989), il convient dans le contexte d'incertitude ambiant lié à la crise de crédibilité et systémique du secteur bancaire et financier d'évaluer l'importance de chaque famille à l'échelle des macro région. Nous serons alors en mesure de dévoiler les espaces laissés par l'industrie bancaire locale plus ou moins durablement aux finances solidaires contemporaines. A titre d'expérimentation, appliquons notre démarche aux séries statistiques dont nous disposons pour l'année 1996¹⁵, soit après la libéralisation des opérations bancaires et financières en Europe qui date de 1993 (tab.3) :

¹⁵ Nous souhaitons actualiser nos données mais cela suppose que nous contactions à nouveau les associations nationales de banque et, que nous reconstituions nos séries statistiques locales. Pour ce papier, dans la mesure où nous nous intéressons à la méthode, nous ne généraliserons pas les enseignements tirés ici. D'autant qu'il conviendrait de distinguer selon la méthode structurelle-résiduelle (*schift Share*) l'effet géographique de l'effet structure.

Tableau 3 - Les quotients de localisation de l'UE8 en 1996.

	QLi1	QLi2	QLi3	QLi4
ES-FA	1,2199	0,9688	0,2216	0,0000
FR-FA	0,3793	0,7665	2,2947	0,7800
PT-FA	1,4764	0,5439	0,4509	2,6700
<i>Macro région façade atlantique</i>	1,2130	0,7259	1,0055	0,9934
ES-RI	1,1326	1,0981	0,5910	0,0244
FR-RI	0,5005	0,6293	2,6868	4,7273
<i>Macro région régions intérieures</i>	1,0792	1,1692	0,7336	0,2185
ES-MO	1,0449	1,0579	0,6591	0,0000
FR-MO	0,7132	0,5651	3,3980	7,9600
IT-MO	0,1903	0,9207	4,0390	0,1656
<i>Macro région méditerranée ouest</i>	1,1152	1,3709	0,4530	0,1656
<i>Macro région méditerranée centrale</i>	0,3721	0,4602	2,5891	0,0000
AT-AA	1,1882	1,3282	0,6933	1,9789
FR-AA	1,0494	0,8166	1,1485	0,1877
IT-AA	0,5313	0,8065	1,3271	0,0077
DE-AA	0,4532	0,4949	1,4788	0,2510
<i>Macro région arc alpin</i>	0,4222	0,7855	1,9517	3,4569
FR-CC	1,0427	1,0409	0,9418	0,8875
DE-CC	0,5248	0,9335	1,4932	1,4937
Bel-CC	1,0933	1,2153	0,7229	2,9705
Lux-CC	2,4510	0,0478	0,0000	0,5625
<i>Macro région centre capitale</i>	1,0070	0,5994	1,4460	1,0596
<i>Macro région Nouveaux Länder</i>	0,5287	0,5691	2,0290	3,7351
<i>Macro région Mer du Nord</i>	0,8237	0,5328	1,5682	5,0728

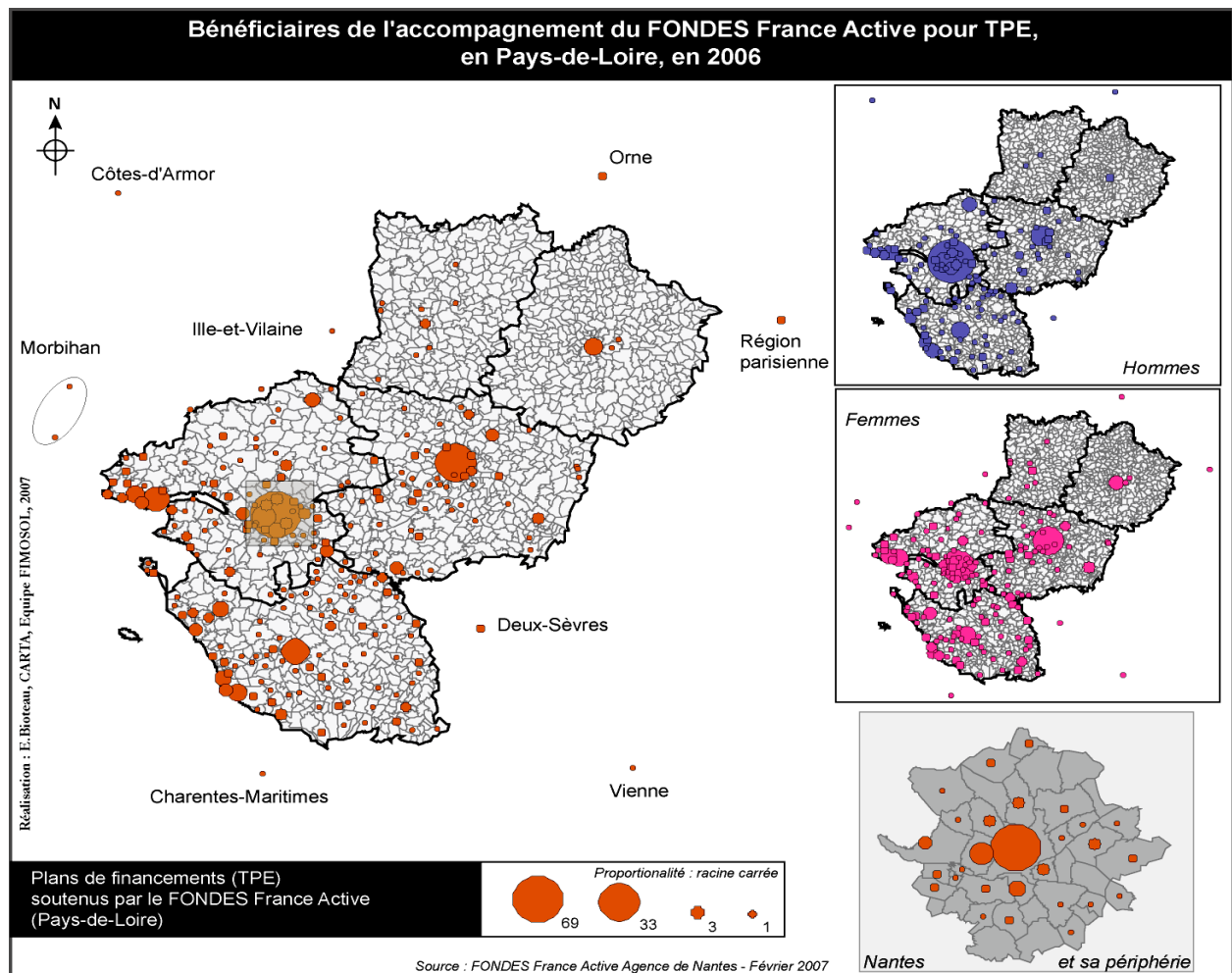
Source : construction par l'auteur.

L'évaluation de la spécialisation d'un territoire par type d'entreprises bancaire se mesure en considérant qu'un $QL > 1,1$ traduit une spécialisation révélée du système de financement local en une famille donnée de banques. Il décèle également au sein même des macro régions des spécificités locales. A titre d'exemple, si la Façade Atlantique en tant que macro région relève plutôt d'un modèle de banques commerciales, sa partie française est fortement spécialisée en banques coopératives. Cet indicateur nous offre la possibilité de caractériser au niveau territorial le plus fin les ressources en financement local dont dispose le territoire. Il en va de même pour la macro région Régions intérieures qui de façon holiste est plutôt marquée par un modèle « Caisses d'épargne » mais dont le sous-espace français est plutôt « cooperative-bank based ». Globalement, ce dernier modèle s'impose en Europe (5 macro régions sur 8 et 2 reposant sur un modèle de financement local de type caisses d'épargne).

Si cet indicateur nous indique le degré de spécialisation ou de concentration spatiale par type d'entreprise bancaire au niveau macro régional et local, il ne dit rien sur les principes qui président à la répartition et à l'interaction de celles-ci sur le territoire observé. Pour lever cette imprécision, nous nous sommes placés du côté de la demande en repérant le nombre de bénéficiaires d'un plan d'accompagnement et de financement relevant des acteurs des finances solidaires locales (ADIE, Cigales, FONDES). En région Pays de la Loire, sous espace constitutif de la partie française de la macro région Façade

Atlantique, nous avons pour la délégation régionale de France Active en région Pays de la Loire : le Fonds de Développement de l'Economie Solidaire (FONDES) (fig.3).

Carte 3 :



L'indicateur spatial alors retenu offre à l'analyse économique sociale et solidaire l'opportunité de tester la pertinence de ses raisonnements. En effet, le territoire de financement solidaire infra macro régional – ici des porteurs de projets d'entreprise « solo » délaissés par les systèmes de financement institutionnels dont les banques coopératives pourtant « ressources locales » historiques – devient le territoire pertinent pour répondre aux problèmes de financement rencontrés, même si en regardant la carte on constate des « vides » en zones rurales (en Mayenne, par exemple, où l'on retrouve le poids de l'unité urbaine de Laval comme « point lumineux » des finances solidaires du FONDES. Eu égard à ce que nous souhaitons démontrer, la combinaison de ces deux indicateurs spatiaux aboutit à la définition d'espace de concertation entre les différents acteurs du financement local, appelant à une articulation entre les systèmes bancaires coopératifs et finances solidaires au niveau local en Europe. Cette démarche respecte les spécificités locales des systèmes bancaires locaux tout en adaptant l'offre des finances solidaires aux problèmes de financement rencontrés non seulement par les TPE mais aussi par les groupes d'individus désavantagés. Comment caractériser ces derniers ?

2.2. A l'évaluation des performances sociales des finances solidaires contemporaines envers les personnes.

La démonstration de l'utilité sociale du micro crédit n'est plus à faire depuis la consécration par le Prix Nobel de la Paix du modèle des *Grameen Bank* du Professeur Muhamad Yunus en 2006. Pour autant, la question de ses performances sociales et de dynamiques territoriales se pose encore en particulier au Nord. En effet, les finances solidaires au Nord ne répondent pas seulement à des problèmes de financement pour des activités entrepreneuriales individuelles génératrices de revenu, elles se positionnent aussi du côté de la réponse à des problèmes d'accès au moyen de financement des personnes pour l'équipement du foyer, pour la mobilité, pour la formation et, pour la stabilité de la trésorerie domestique du ménage : c'est le micro crédit social. Celui-ci s'adresse à ces franges « pauvres » ou marginalisées par la massification des services bancaires de base dont ils sont exclus. De quels indicateurs disposons-nous alors pour définir les différentes situations de pauvreté rencontrées ? L'Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale dans son rapport 2007-2008 nous offre des éléments utiles à la cette caractérisation de la pauvreté à partir d'une approche monétaire de la pauvreté (tab.3) :

Tableau 4 – Les indicateurs de difficultés des conditions de vie :

Déterminant de situation de pauvreté	indicateurs
Contrainte budgétaire	Part des remboursements > (1/3) du revenu Découverts bancaires fréquents Couverture difficile des dépenses par le revenu Absence de placements bancaires et financiers Recours aux économies pour gérer le quotidien Opinion sur le niveau de vie : « c'est difficile, il faut s'endetter pour y arriver »
Retards de paiement	Factures (électricité, gaz, téléphone) Loyers et charges Versement d'impôts
Restriction de consommation (sur ...)	Chauffage Vacances (< 1 semaine/an) Remplacement de meubles Achat de vêtements neufs Consommation de viande tous les deux jours Recevoir des amis Offrir des cadeaux Posséder deux paires de chaussures Absence de repas au moins une journée sur deux semaines

Source : construction par l'auteur d'après ONPES (2008).

Nous avons déjà testé cette méthode près de populations suivies par l'ONG Initiative développement dans le cadre de son programme crédit et épargne à Cotonou au Bénin¹⁶ pour déterminer les niveaux de précarité par agence de microcrédit. Nous avons alors considéré des indicateurs de précarité, « précarité » que nous définissons comme « l'absence d'une ou plusieurs sécurités permettant aux individus et à leur famille d'assumer leurs obligations d'activités économiques (production, transformation, commercialisation), familiales et sociales, et, de jouir de leurs droits fondamentaux » :

Tableau 5 – Besoins et indicateurs de précarité à Cotonou centre au Bénin.

Référents	Indicateurs de précarité
Besoins vitaux <ul style="list-style-type: none"> - alimentation - santé - logement 	<ul style="list-style-type: none"> - montant des dépenses par personne/jour ; fréquence des repas. - Fréquences des maladies, accès aux soins, prévention - Ordinaires à conditions précaires ; collectif ; hors structure
Besoins sociétaux <ul style="list-style-type: none"> - administration - scolarisation 	<ul style="list-style-type: none"> - détention de papiers officiels. - Aucune, ponctuelle, totale ; niveau d'instruction des parents
Inclusion économique et financière <ul style="list-style-type: none"> - activité et revenu - (dés)épargne 	<ul style="list-style-type: none"> - activité régulière ? stable ? niveau et qualité revenu ; - épargne ou dettes : montant ? hébergement ?

Source : P.Glémain, Rapport intermédiaire, juillet 2005, p.15.

Les indicateurs auxquels nous avons affaire ici ne se prêtent pas toujours au renseignement ni par la méthode qualitative, ni par la méthode quantitative. Pourtant, nous pensons qu'il est possible de mesurer les performances sociales du dispositif de microcrédit social en France. En effet, bien que la population concernée par le Fonds de Cohésion Sociale (FCS)¹⁷ corresponde à celle pour laquelle « *la situation précaire est un handicap à l'insertion sociale et professionnelle : demandeurs d'emploi, travailleurs pauvres et bénéficiaires de minima sociaux* », il semble que le population des bénéficiaires potentiels du micro crédit social soit plus étendue et variée que ne le laisse entendre le dispositif du FCS. Mais, comment évaluer cette diversité et spécifier à l'aide d'indicateurs socio économiques ce dispositif de microcrédit social à la personne ?

¹⁶ A.de Boisfossé, M.Gicquel, P.Glémain (dir.) *La microfinance à Cotonou au Bénin : une analyse par l'économie solidaire des bénéficiaires des programmes du PCE & Racines*. Rapport final à ONG Initiative Développement, septembre, 91p.

¹⁷ Loi de programmation pour la cohésion sociale, LPCS-article 80-III du 18 janvier 2005.

Pour tenter d'apporter des éléments de méthodes et de réponses, nous choisissons de nous intéresser au dispositif de microcrédit social « prêt stabilité »¹⁸ porté par l'établissement public de crédit et d'aide sociale en région Pays de la Loire – pour rester sur la Façade Atlantique – et parce que nous expérimentons pour le Haut Commissariat aux Solidarités Actives celui-ci sur l'année 2008-2009. Nous rendons ainsi compte de notre terrain de recherche (*fieldwork*). Nous réduisons notre investigation pour ce papier à la Communauté Urbaine de Nantes : « Nantes Métropole ».

Nous travaillons l'échantillon des 39 dossiers (N=39) traités sur le semestre janvier-juin 2008. Nous avons étudié un à un chacun de ces dossiers de façon à faire ressortir à la fois des informations socioéconomiques nécessaires à la caractérisation de cette cohorte et les informations plus individuelles, afin de mieux comprendre les particularités éventuelles au sein de ce groupe au moyen d'indicateurs sociaux et économiques. Alors, qui sont les bénéficiaires du MCS ?

Les *indicateurs de civilité* sont définis par la part sexospécifiée des bénéficiaires du microcrédit social, par l'âge moyen de la cohorte, par le nombre d'enfants à charge par bénéficiaire et, par l'origine de naissance. Pour notre échantillon test, nous avons 30,8% d'hommes et de 69,2% de femmes. Un tiers des bénéficiaires a au moins un enfant à charge¹⁹. L'âge moyen des bénéficiaires est de 40 ans et 11 mois. Plus de 92% sont de nationalité française de souche (92,3%) et près de 49% (48,7%) sont originaires de Nantes. Ces traits caractéristiques sont complétés par un *indicateur de qualité d'insertion sur le marché du travail* défini à partir de la situation par rapport l'emploi : à en contrat, en intérim, en invalidité, sans emploi, inactifs. Il vient :

Tableau 6 – Les situations face à l'emploi des bénéficiaires du MCS sur Nantes (CMN-CCAS)

Situation d'emploi	Nb d'individus (ni)	Fréquences (fi en %)
Intérim	5	12,8
CDI Temps partiel	5	12,8
CDI	2	5,2
CDD (dont contrat avenir)	7 (3)	17,9
En invalidité	4	10,3
Retraité	4	10,3
RMIste	7	17,9
Sans emploi	5	12,8
Total	39	100,0

Source : P.Glémain, FIMOSOL pour HCSA-DIIESES, 2008, d'après données Crédit Municipal de Nantes.

¹⁸ Une étude est actuellement conduite pas nos collègues de l'Université de Limoges sur les bénéficiaires des prêts sur objet (ou sur gage) dont les Crédits Municipaux sont monopoleurs depuis l'ordonnance de Napoléon de 1804. L'idée sera de confronter notre recherche à la leur. Le Crédit Municipal de Nantes agissant aussi sur Angers, Tours et Limoges.

¹⁹ Nous précisons par la suite la répartition homme/femme, ainsi que la situation maritale des individus présente dans le fichier constitué.

L'indicateur de situation par rapport à l'emploi de notre échantillon nous apprend qu'environ 18% de notre population est en situation de CDI, près de 20% est en situation d'emploi précaire (CDD et Intérim), 18% bénéficiaires du RMI et, environ 31% en situation d'inactivité. Globalement, malgré l'arrivée du Revenu de Solidarité Active²⁰, il semble que nous ayons affaire à une tendance lourde (*steady state*) dans laquelle les emplois fragiles (contrats aidés et CDD inférieur à six mois ou d'intérim) concernent les bénéficiaires de ce que nous pouvons appeler les « nouvelles politiques sociales » déléguées aux acteurs de l'ESS par un Etat qui « fait (de plus en plus) faire » (Servet, 1996).

Nous avons précisé dans nos deux tableaux que la situation par rapport à l'accès au service de logement constituait un bon indicateur de précarité. Pour cet échantillon test, nous avons différencié les types de logement par famille. Nous distinguons ainsi les parcs d'habitations à loyer modéré des logements relevant du secteur privé. Nous spécifions les hébergements chez des amis ou dans la famille, ainsi que les situations de propriétaires ou en voie de l'être (tab.7) :

Tableau 7 – Dans quels types de logement résident les bénéficiaires du MCS sur Nantes ?

Type de logement	ni	Fi (%)
Habitation secteur privé	11	28,2
HLM	20	51,3
Hébergement famille, amis	6	15,4
En accession à la propriété	1	2,6
Propriétaire	1	2,6
TOTAL	39	100

Source : P.Glémain, FIMOSOL pour HCSA-DIIESES, 2008, d'après données Crédit Municipal de Nantes.

Les bénéficiaires relèvent donc plutôt des logements de types HLM. Mais, l'offre de service de logement par la famille ou par les amis apparaît comme un indicateur significatif pour caractériser cet échantillon. Le montant moyen du loyer mensuel pour cet échantillon est de 333,81 euros. Cette information nous amène à considérer les ressources du ménage du/de la bénéficiaire afin de déterminer les différents coefficients budgétaires.

Les *indicateurs de ressources* des bénéficiaires sont définis en deux temps. D'une part, nous considérons la nature et le montant du revenu. D'autre part, nous précisons la nature et le montant des prestations sociales. Le revenu moyen mensuel atteint 619,16 euros et les prestations sociales mensuelles perçues en moyenne s'élèvent à 345,29 euros. On remarque que le montant moyen des prestations sociales correspond à celui du loyer

²⁰ Consulter à ce sujet A.Chemin « Le Revenu de Solidarité Active en questions : le fonctionnement, l'ambition, le coût et les risques », *Le Monde*, mardi 07/10/2008, p.19, n°19812.

subit. Pour aller plus loin dans l'analyse, il nous faudra à l'avenir considérer des écarts inter déciles par exemple.

Tableau 8 – Répartition de l'échantillon selon le type de revenu mensuel net.

Nature du revenu	ni	Fi (%)
Salaire	15	38,5
RMI (allocation différentielle)	10	25,6
Pensions diverses	6	15,4
Aucun salaire	5	12,8
Aide au Retour à l'Emploi	2	5,1
ASSEDIC	1	2,6
Total	39	100

Source : P.Glémain, FIMOSOL pour HCSA-DIIESES, 2008, d'après données Crédit Municipal de Nantes.

Nous observons pour cet échantillon d'une indication selon laquelle les bénéficiaires du microcrédit social sur Nantes sont majoritairement en situation d'emploi avec salaire ou bien RMIste (plus de 64% de l'échantillon test). Les ressources du ménage bénéficiaire accueillent d'abord l'aide personnalisée au logement.

Tableau 9 – Répartition de l'échantillon selon le type de prestations sociales reçues.

Nature de la prestation	ni	Fi (%)
APL seule	17	43,6
ALS seule	4	10,2
Aucune	8	20,5
Au moins deux allocations	2	5,1
Plus de deux allocations	7	17,9
AAH seule	1	2,6
Total	39	100

Source : P.Glémain, FIMOSOL pour HCSA-DIIESES, 2008, d'après données Crédit Municipal de Nantes.

Pour conclure provisoirement sur le constat, nous constatons que 69,2% de cet échantillon disposent d'un compte bancaire qui fonctionne normalement (y compris avec découvert bancaire autorisé). Cet indicateur nous permet de relativiser la portée des thèses relatives à l'exclusion bancaire apparues ces dernières années dans la littérature économique et, de soutenir celle des problèmes d'accès à ces services bancaires et financiers de bases propre aux finances solidaires. La performance sociale d'un dispositif de microcrédit outre le fait qu'elle offre cet accès aux services bancaires, peut être mesurée à l'aune des utilisations qui en sont faites dans une perspective de résorption des précarités auxquelles les personnes sont soumises avant le dispositif. Toujours dans le cadre de notre échantillon test micro localisé, le montant moyen du microcrédit social demandé s'élève à 1359,61 euros selon un échéancier de 36 mois et 20 jours. Le montant mensuel moyen du microcrédit à charge s'élève à 37,06 euros et, le reste à vivre moyen avec MCS s'établit à 542,85 euros.

Les *indicateurs d'utilisation du microcrédit social* (tab.8) nous conduisent aux enseignements suivant : 46,2% des affectations du microcrédit social servent à couvrir un découvert bancaire et des dettes et, 20,5% la mobilité pour accéder à l'emploi. Dès lors, le « prêt stabilité » pour éviter de tomber dans le piège de la réserve d'argent (*credit revolving*) semble ici trouver son « utilité sociale ».

Tableau 10 – Un MCS pour quoi faire ?

Utilisation du MCS	Nb de dossiers par motif	Fi (%)
Couvrir un découvert bancaire seul (DB)	3	7,7
Couvrir DB + dettes variées	15	38,5
Financer la mobilité	8	20,5
Financer équipement foyer	3	7,7
Financer emménagement	3	7,7
Financer une formation	3	7,7
Financement travaux	1	2,6
Dette de loyer	1	2,6
Paiement redevance+autre	1	2,6
Remboursement anticipé	1	2,6
TOTAL	39	100

Source : P.Glémain, FIMOSOL pour HCSA-DIIESES, 2008, d'après données Crédit Municipal de Nantes.

Pour conclure, nous rappelons que ce papier repose sur une expérimentation passée ou en cours visant à déterminer des indicateurs sociétaux de bien-être territorialisés à partir de l'action des finances solidaires « situées », c'est-à-dire celles qui établissent un pont entre la personne et la société par l'accès aux services bancaires et financiers de base desquels elle se trouve écartée en raison de la stratégie d'industrialisation bancaire par massification de ces services. Les indicateurs spatiaux et de cohésion sociale ou de transformation (expérimentation du microcrédit social) que nous avons mobilisés ici nous offrent une réelle opportunité pour justifier du « pourquoi mesurer » en lieu et place du « mesurer pour quoi (faire) », même si nos échantillons tests restent perspectifs. Il reste bien sûr à consolider la notion de bien être en économie sociale et solidaire, comme ce défi est posé pour l'utilité sociale. En effet, les finances solidaires s'attachent à comprendre et à expliquer les états de bien-être déclarés par les bénéficiaires (*mental well being*). La question se pose alors de l'organisation des « arrangements sociaux » (Postelwaite, 2001) en économie solidaire nécessaires à la production d'un bien-être territorialisé.

Bibliographie :

J. Ballet, J.L.Dubois, FR.Mahieu (2005) *L'autre développement. Le développement socialement soutenable*. Ethique économique, L'Harmattan, 125p.

M.Beine, F.Docquier (Eds) (2000) *Croissance et convergence économique des régions : Théorie, faits et déterminants*. De Boeck Université, 426p.

C.Bazin, J.Malet (dir) (2008) *L'emploi dans l'économie sociale. Bilan 2007*. Recherches&Solidarités, septembre, 61p. www.lesechos.fr

CNAF (2004) « Les mesures du bien être », *Informations sociales*, n°114, février.

C. du Granrut (1996) *Europe, le temps des régions*. Coll. Décentralisation et développement local, LGDJ, 216p.

M.Dietsch (1993) « Les surcapacités bancaires en France », *Revue d'économie financière*, n°27, pp.169-198.

C. du Granrut (1996) *Europe, le temps des régions*. Coll. décentralisation et développement local, LGDJ, 216p.

Th.Jeantet (2006) *Economie sociale. La solidarité au défi de l'efficacité*. Les études de la Documentation Française, La Documentation française, 171p.

P.Gaudez et Ph.Scacchi (1989) *Les Caisses d'épargne en Europe*. ESKA, 152p.

P.Glémain, E.Bioteau, MT.Taupin (2008) « Dans quelles dynamiques territoriales s'inscrivent les finances solidaires en régions Bretagne et Pays de la Loire ? », Communication au Colloque international « ESS : nouvelles pratiques et dynamiques territoriales », IEMN-Université de Nantes, Groupe ouest des chercheurs de la DIISES, CNRS, 29-30 septembre 2008, Nantes.

Ph.Jean-Pierre (1999) « La convergence régionale européenne : une approche empirique par les clubs et les panels », *RERU*, n°1, pp.21-44.

C.Lapenu, F.Doligez (2007) « Mesure des performances sociales : les implications pour le secteur de la microfinance », *RECMA-revue internationale d'économie sociale*, n°304, mai, pp.46-62.

J.Lévy et M.Lussault (ss.dir) (2003) *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin, 1008p.

P.Loquet (2004) *L'économie sociale et solidaire au service d'un projet de territoire*. Dossier d'Experts. La Lettre du Cadre Territorial, 104p.

Ph.Moati et S.Loire (1999) *Eléments de méthode pour l'analyse du tissu économique local*. Cahier de Recherche, CREDOC, n°127, 122p.

B.Perret (2004) « Les indicateurs sociaux : essai de problématique », *Informations sociales*, CNAF, n°114, pp.36-45.

A.Postelwaite (2001) « Social Arrangements and Economic Behaviour », *Annales d'Economie et de Statistique*, n°63-64, pp.67-87.